

Projet éolien de Blancafort

Lettre d'information #4

Juillet 2022

Le mot du chef de projet

Après cinq années de travail d'étude, de concertation et de discussion avec les habitants et les élus, j'ai le regret de vous annoncer la suspension du projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Blancafort.

Malgré les différents résultats encourageants des études menées au sein de la zone d'implantation potentielle, malgré la délibération favorable du conseil municipal en 2017 et malgré les nombreuses rencontres positives avec les habitants du territoire que nous avons eu lors de nos actions de concertation organisées en 2021, le conseil municipal de Blancafort n'a pas souhaité donner suite au projet éolien de Blancafort et a demandé la suspension des actions de développement du projet. RWE s'étant toujours engagé à mener une politique de co-construction transparente, nous respectons cette décision et suspendons ainsi le développement du projet éolien de Blancafort. Nous regrettons ce soudain changement de position de la part de la municipalité qui nous ne permet pas de vous présenter les résultats de l'ensemble des études de la zone de projet comme nous nous y étions engagés et de travailler avec vous à une implantation qui réponde à vos attentes.

Cette décision vient malheureusement desservir les efforts nationaux et internationaux pour réduire les gaz à effet de serre et limiter à 1,5°C le réchauffement climatique comme prévu par l'Accord de Paris 2015. Comme le montre le rapport RTE intitulé "Futurs Energétiques" (voir page suivante), un développement significatif des énergies renouvelables doit nécessairement être mis en place pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Chaque territoire, chaque commune a un rôle à jouer, nous espérons que ce message soit un jour entendu.



Romain Cluet
Chef de projet
RWE Renewables France
romain.cluet@rwe.com



Retours sur nos actions de concertation



- Présence d'un stand sur deux marchés (juin 2021)
- Une permanence en mairie avec le chef de projet (juin 2021)
- Un porte-à-porte sur la commune de Blancafort (octobre 2021)
- Distribution de quatre lettres d'information
- Un site Internet dédié pour le projet



Quel futur énergétique pour la France ?

Dans le rapport du gestionnaire du réseau électrique français RTE "Futurs Énergétiques 2050", six scénarios alternatifs sont étudiés pour la production d'électricité. La capacité de l'éolien terrestre devra être nécessairement multiplié par 2,5 au minimum et jusqu'à 4 pour atteindre la neutralité carbone. L'éolien y contribue directement.

LES SCÉNARIOS DE MIX DE PRODUCTION À L'HORIZON 2050

Filières : Flexibilités de la demande (hors V2G) Nouveau thermique décarboné Véhicule-to-grid Batteries

	NARRATIF	RÉPARTITION DE LA PRODUCTION EN 2050	CAPACITÉS INSTALLÉES EN 2050 (EN GW)*					BOUQUET DE FLEXIBILITÉS EN 2050
			Solaire	Éolien terrestre	Éolien en mer	Nucléaire historique	Nouveau nucléaire	
M0 100% EnR en 2050	Sortie du nucléaire en 2050 : le déclassé des réacteurs nucléaires existants est accéléré, tandis que les rythmes de développement du photovoltaïque, de l'éolien et des énergies marines sont poussés à leur maximum.		~ 208 GW (soit x21)	~ 74 GW (soit x4)	~ 62 GW	/	/	15 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 29 GW 26 GW
M1 Répartition diffuse	Développement très important des énergies renouvelables réparties de manière diffuse sur le territoire national et en grande partie porté par la filière photovoltaïque. Cet essor soutient une mobilisation forte des acteurs locaux participatifs et des collectivités locales.		~ 214 GW (soit x22)	~ 59 GW (soit x3,5)	~ 45 GW	16 GW	/	17 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 20 GW 21 GW
M23 EnR grands parcs	Développement très important de toutes les filières renouvelables, porté notamment par l'installation de grands parcs éoliens sur terre et en mer. Logique d'optimisation économique et ciblage sur les technologies et les zones bénéficiant des meilleurs rendements et permettant des économies d'échelle.		~ 125 GW (soit x12)	~ 72 GW (soit x4)	~ 60 GW	16 GW	/	15 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 20 GW 13 GW
N1 EnR + nouveau nucléaire 1	Lancement d'un programme de construction de nouveaux réacteurs, développés par paire sur des sites existants tous les 5 ans à partir de 2035. Développement des énergies renouvelables à un rythme soutenu afin de compenser le déclassé des réacteurs de deuxième génération.		~ 118 GW (soit x11)	~ 58 GW (soit x3,3)	~ 45 GW	16 GW	13 GW (soit 8 EPR)	15 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 11 GW 9 GW
N2 EnR + nouveau nucléaire 2	Lancement d'un programme plus rapide de construction de nouveaux réacteurs (une paire tous les 3 ans) à partir de 2035 avec montée en charge progressive. Le développement des énergies renouvelables se poursuit mais moins rapidement que dans les scénarios N1 et M.		~ 90 GW (soit x8,5)	~ 52 GW (soit x2,9)	~ 36 GW	16 GW	23 GW (soit 14 EPR)	15 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 5 GW 2 GW
N03 EnR + nouveau nucléaire 3	Le mix de production repose à part égale entre les énergies renouvelables et le nucléaire à l'horizon 2050. Cela implique d'exploiter le plus longtemps possible le parc nucléaire existant, et de développer de manière volontariste et diversifié le nouveau nucléaire (EPR 2 + SMR)		~ 70 GW (soit x7)	~ 43 GW (soit x2,5)	~ 22 GW	24 GW	~27 GW (soit ~14 EPR + quelques SMR)	13 GW 1,7 GW (1,1 MVE) 1 GW
Hypothèses communes			Hydraulique ~22 GW	Énergies marines Entre 0 et 3 GW	Bioénergies ~2 GW	Imports 39 GW	STEP 8 GW	